



Novembre 2019 - n°2019-167

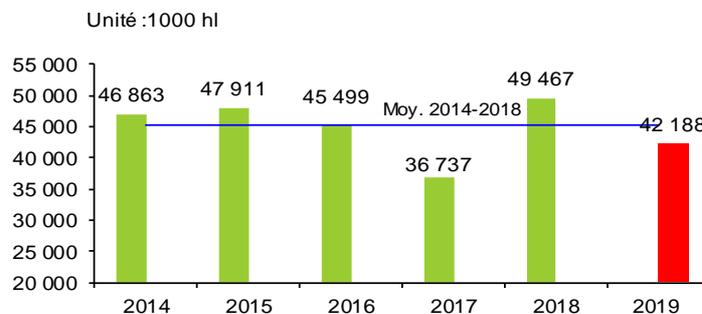
Infos rapides

Viticulture 4/4

Une production viticole 2019 estimée, au 1er novembre, à 42,2 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1er novembre 2019, alors que les vendanges sont terminées, la production viticole s'établirait à 42,2 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 15 % à celui de 2018 et de 7 % à celui de la moyenne des cinq dernières années. Le gel localisé de printemps, la coulure, le millerandage, puis la canicule et la sécheresse estivale concourent à faire de cette récolte l'une des plus basses des cinq dernières années, après celle historiquement faible de 2017.

Production nationale viticole estimée au 1er novembre 2019



Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures



Les prévisions de récolte pour 2019 ont été arrêtées au 1^{er} novembre. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 1^{er} novembre

Les faits marquants

Production viticole 2019 estimée inférieure à celle de 2018 et à la moyenne

Selon les estimations au 1^{er} novembre 2019, la production viticole 2019 s'établirait à 42,2 millions d'hectolitres.

La récolte viticole 2019 serait inférieure de 15 % à celle de 2018, qui avait bénéficié de conditions climatiques favorables à la floraison et à la formation des raisins. Elle devrait être l'une des plus basses des cinq dernières années, avec la récolte 2017, historiquement réduite par un gel de grande ampleur.

Après un gel printanier dans certains vignobles, la floraison de nombreux vignobles s'est déroulée dans des conditions climatiques défavorables (humidité et basses températures), conduisant à de la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et parfois du millerandage (baies de petite taille ou de taille inégale). Les bassins de la façade Ouest du pays ont été les plus touchés.

Puis les épisodes caniculaires de juin et juillet ont affecté de manière plus prononcée certains

départements du Sud, comme le Gard, l'Hérault ou le Var, occasionnant des brûlures de grappe et des pertes de production. Les réserves en eau des sols, déjà déficitaires au 1^{er} juillet par rapport à la moyenne sur 30 ans, se sont amenuisées tout au long de l'été. Les quelques précipitations en août et septembre ont été insuffisantes et trop tardives dans la majorité des départements viticoles. L'aggravation de cette sécheresse jusqu'aux vendanges, associée à des températures élevées, a accentué la baisse de production.

Avec des températures estivales élevées et un stress hydrique important, la pression des maladies a été modérée dans la plupart des vignobles, comparée à 2018.

Au 1^{er} novembre, dans l'ensemble, les vendanges se sont terminées dans des conditions sanitaires préservées.

Les indicateurs

Une récolte 2019 estimée au 1^{er} novembre à 42,2 millions d'hectolitres

Estimation de récolte viticole au 1er novembre 2019

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy (*)
Vins AOP	20 957	22 456	19 439	-13%	-7%
Vins pour eaux-de-vie	8 464	9 839	7 653	-22%	-10%
Vins IGP	12 335	12 661	12 409	-2%	1%
Autres vins (dont vins sans IG)	3 540	4 510	2 686	-40%	-24%
TOTAL VINS	45 296	49 467	42 188	-15%	-7%

(*) moyenne des années 2014 à 2018

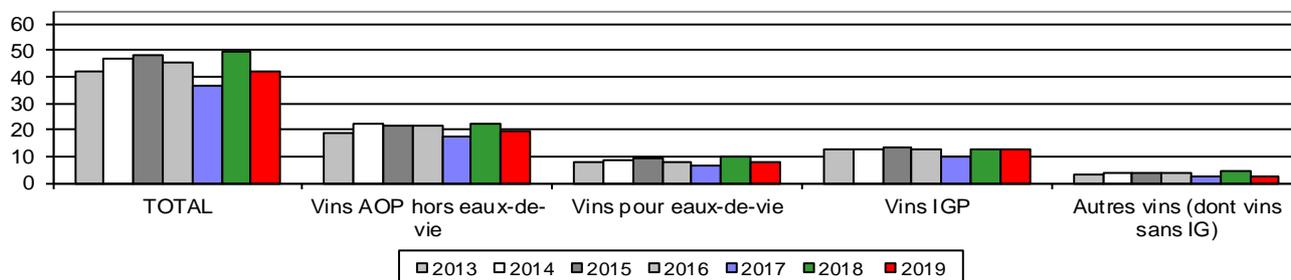
Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective

La récolte 2019 parmi les plus petites récoltes des dernières années

Évolution de la production française au 1er novembre 2019, par catégorie de vin

Unité : millions d'hl



Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Situations des bassins

Les faits marquants

Les vendanges se sont déroulées dans des conditions climatiques favorables

En **Champagne**, l'échaudage, conséquence de la canicule, a touché 10 % des surfaces du vignoble, ce qui a conduit à un fort millerandage. Les intempéries de printemps (gel et grêle) ont eu une moindre incidence sur la production du bassin. La production est prévue en baisse sur un an.

En **Bourgogne**, le gel dans le Mâconnais, la grêle dans le Chalonais, la coulure et le millerandage puis la sécheresse estivale ont frappé le vignoble. La Saône-et-Loire est le département le plus touché, avec de petites grappes et des raisins de petite taille. En **Beaujolais**, le millerandage puis la grêle, l'échaudage et la sécheresse ont touché le vignoble. La production du bassin Bourgogne-Beaujolais est prévue en nette baisse par rapport à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, les vendanges sont presque terminées. La coulure et la sécheresse ont touché le vignoble. La production est estimée en baisse comparée à celle de 2018.

En **Savoie**, la récolte s'est déroulée dans des conditions climatiques optimales. Dans le **Jura**, le gel a causé des pertes élevées au vignoble.

Dans le **Val de Loire**, les vendanges se sont terminées mi-octobre. Le gel printanier puis la coulure, le millerandage, l'échaudage et la sécheresse ont entamé le potentiel de production, notamment en Pays de Loire. La production est estimée en baisse par rapport aux années précédentes.

Dans les **Charentes**, les vendanges se sont achevées fin octobre, dans un bon état sanitaire. Le gel et surtout la coulure et le millerandage ont affecté la production, prévue en baisse.

Dans le **Bordelais**, la récolte est terminée. La canicule a accentué les baisses de rendement. Une partie du vignoble est impactée par le gel de printemps ou par la grêle. La production serait inférieure à celle de 2018. Dans le reste du **Sud-Ouest**, les vendanges se sont terminées dans un état sanitaire préservé. Les différents épisodes climatiques (gel, coulure et grêle au printemps, puis canicule et sécheresse en été) ont pénalisé le potentiel de production de nombreux vignobles (surtout le Lot, touché par le gel).

En **Languedoc et Roussillon**, les vendanges sont achevées depuis la mi-octobre. Les pluies tardives juste avant récolte conduisent à revoir à la hausse la production, estimée inférieure à celle de 2018 et à la moyenne quinquennale. La production en Pyrénées-Orientales est celle qui chute le plus, alors que celle de l'Aude est la moins impactée, avec des précipitations estivales bénéfiques à l'Ouest du département. Les épisodes caniculaires ont occasionné des grillures sur grappes avec des pertes de production, essentiellement dans le Gard et l'Hérault. Le gel a touché fortement la plaine gardoise au printemps.

Dans le **Sud-Est**, les vendanges se sont achevées un peu en retard par rapport à 2018. La production du Vaucluse et du Var est révisée à la baisse depuis la dernière prévision, notamment pour les vins IGP et sans IG, conséquence de la sécheresse. La production du bassin est prévue proche de celle de 2018, mais inférieure au niveau moyen.

En **Corse**, malgré des précipitations tardives, la sécheresse estivale et le millerandage printanier entament la production, qui est à nouveau révisée à la baisse depuis octobre.

Les indicateurs

Une production 2019 en baisse sur un an, sauf dans le Sud-Est

Estimation de récolte par vignoble au 1er novembre 2019 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy	Moy (****)	2018	2019	2019/2018	2019/Moy
Champagne***	2 624	3 417	2 526	-26%	-4%	2 309	2 659	2 199	-17%	-5%
Bourgogne - Beaujolais	2 403	2 960	1 894	-36%	-21%	2 279	2 723	1 815	-33%	-20%
Alsace	1 098	1 293	1 022	-21%	-7%	1 058	1 208	992	-18%	-6%
Savoie	114	133	116	-13%	3%	100	112	101	-10%	0%
Jura	86	132	60	-54%	-29%	79	124	60	-51%	-24%
Val de Loire	2 658	3 376	2 373	-30%	-11%	2 149	2 551	2 003	-21%	-7%
Charentes	8 570	9 933	7 768	-22%	-9%	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 567	3 866	3 448	-11%	-3%	1 154	1 177	1 082	-8%	-6%
Bordelais	5 437	5 534	5 098	-8%	-6%	5 113	5 263	4 881	-7%	-5%
Languedoc-Roussillon	12 362	12 659	11 800	-7%	-5%	2 633	2 702	2 237	-17%	-15%
Corse	332	338	306	-10%	-8%	85	83	88	6%	4%
Sud-Est	5 374	5 084	5 142	1%	-4%	3 470	3 290	3 488	6%	1%

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble - ns : non significatif

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2014 à 2018

Sources : Agreste pour 2019, Agreste-Douanes pour années antérieures

Méthodologie

Les estimations du SSP concernant la production viticole en 2019 sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (entre parenthèse, les 37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2018.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Juillet - août - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)